

# **L'environnement dans les formations en plongée libre**

---

Mémoire de FB3

Olivier Borot

21 novembre 2012

# Sommaire

Introduction.....	3
1. Les cursus de formation des différentes disciplines de plongée libre .....	3
1.1 En apnée .....	3
1.2 En pêche sous-marine .....	5
2. Dans quelles formations l'environnement est il présent ? Sous quelle forme ? .....	6
2.1 En apnée .....	6
2.2 En pêche sous-marine .....	7
2.3 Synthèse .....	8
3 Que peuvent apporter les formateurs de ces disciplines aux différentes formations du cursus de la commission d'environnement et biologie? .....	8
4 Que peuvent apporter les formateurs bios aux différentes formations des cursus de plongée libre ? .....	9
5 Ce qui manque dans les formations ? .....	11
Conclusion .....	12

# Introduction

Pratiquée depuis de très nombreuses années, l'apnée est actuellement en plein développement. De son côté en parallèle à cette discipline la pêche sous-marine comprend de nombreux adeptes en particulier dans les régions proches de nos côtes.

Ces deux disciplines se pratiquent en milieu naturel. Au travers de ce document, je vais essayer de faire le point sur le volet environnemental dans ces cursus de formations.

Mon objectif est également de voir ce que la Commission Environnement et Biologie Subaquatique peut apporter à ces disciplines et inversement, ce que ces disciplines peuvent apporter à la commission.

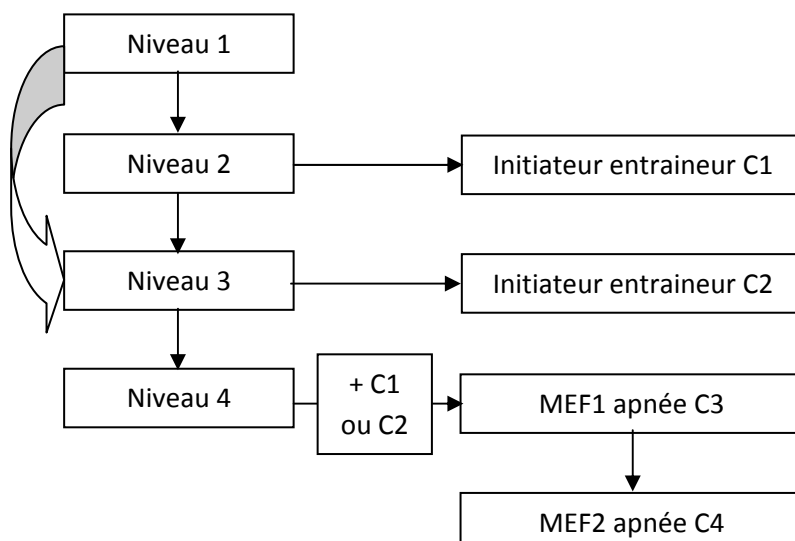
## 1. Les cursus de formation des différentes disciplines de plongée libre

Dans cette partie, nous allons voir quels sont les cursus de formation dans les différentes disciplines tant pour la formation des plongeurs que pour la formation des encadrants dans les différentes fédérations pratiquant ces disciplines présentes en France.

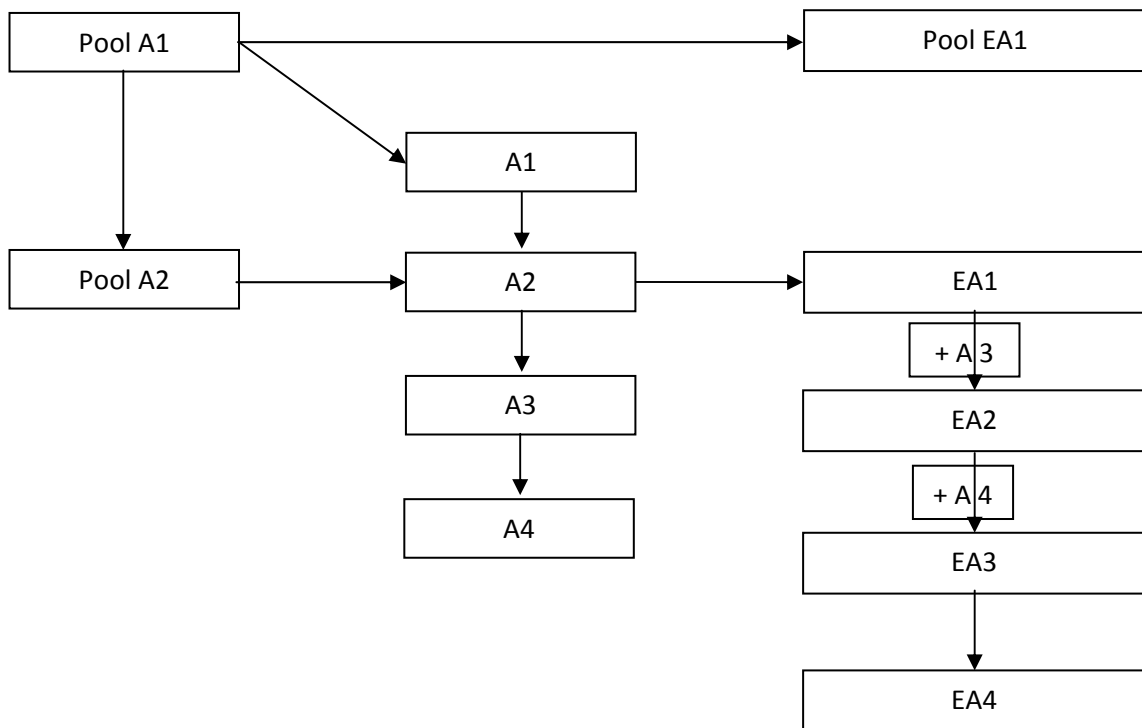
### 1.1 En apnée

En France trois organismes ont des cursus clairement identifiés en apnée : la FFESSM, la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) et Aida (Association Internationale pour le Développement de l'Apnée). De plus, proche de nous à Monaco la FMAS (Fédération Monégasque des Activités Subaquatiques) délivre des diplômes pour lesquels il existe une équivalence avec ceux de la FFESSM via la CMAS.

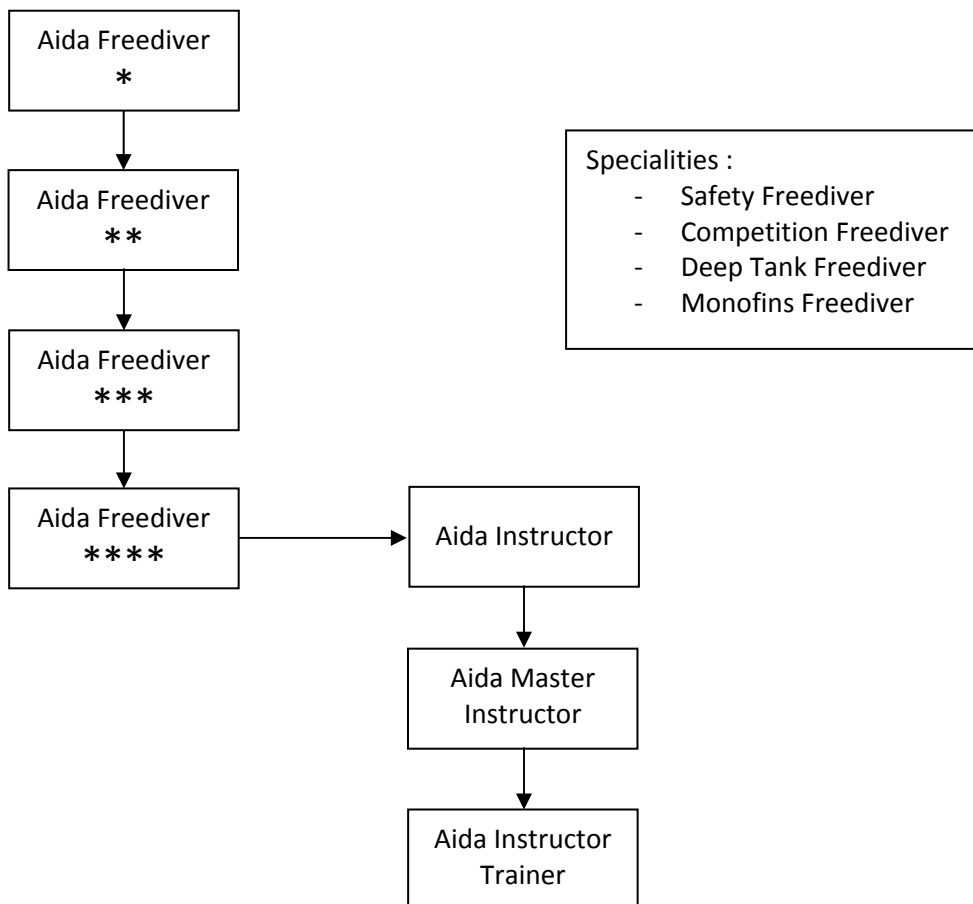
#### 1.1.1 FFESSM



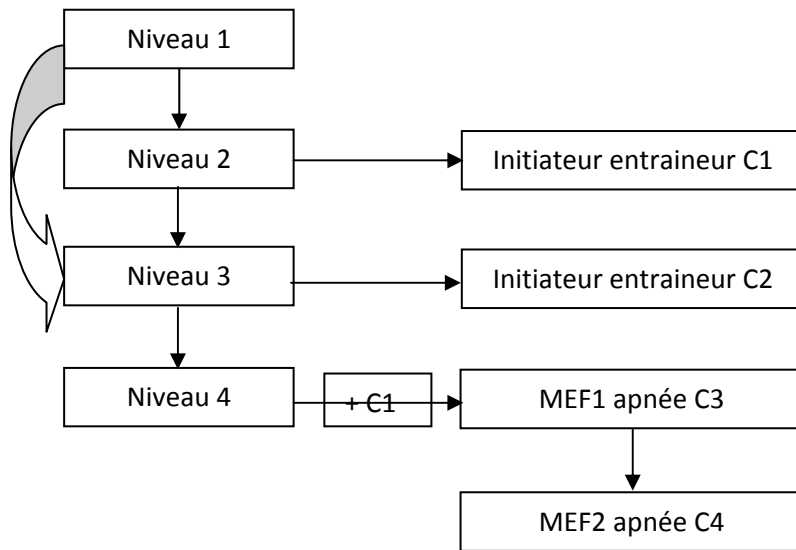
### 1.1.2 La FSGT



### 1.1.3 Aida



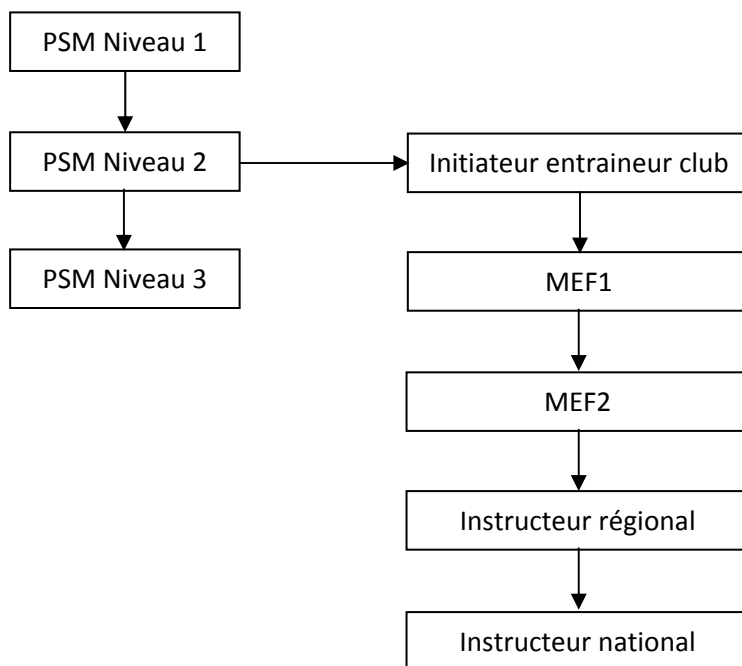
### 1.1.4 La FMAS



## 1.2 En pêche sous-marine

En France nous avons trois fédérations regroupant les pratiquants de la pêche sous-marine (PSM). Seule la FFESSM fait actuellement de la formation.

### 1.2.1 FFESSM



### 1.2.2 La fédération nautique de pêche sportive en apnée (FNPSA)

Il s'agit d'une fédération dissidente de la FFESSM qui a été créée en 2002.

Elle compte environ une centaine de clubs, 2500 membres dont une centaine d'initiateurs et une cinquantaine de moniteurs.

Ne disposant pas de budget nécessaire, la formation est actuellement limitée aux activités qui se passent dans les différents clubs sans structuration particulière.

### 1.2.3 Fédération pêche sous-marine passion (FCSMP)

Cette fédération ne dispense pas de formations et ne délivre pas de certificats car elle n'a ni clubs, ni structures déconcentrées.

Son rôle est de défendre les intérêts des chasseurs sous-marins en conciliant prélèvements raisonnés et préservation de l'environnement et de faire de la sensibilisation.

Elle fait partie des organismes ayant participé à la rédaction de la "Charte du Pêcheur Sous-Marin responsable"

## **2. Dans quelles formations l'environnement est-il présent ? Sous quelle forme ?**

Dans cette partie et dans la suite du document, je resterai dans le cadre des formations délivrées par la FFESSM.

### **2.1 En apnée**

#### Niveau 1 :

Seules des notions de protections de l'environnement et une "initiation à la faune et à la flore" sont au programme.

#### Niveau 2 :

Le cursus comporte toujours une initiation à la faune et à la flore mais insiste plus sur la sensibilisation à l'environnement qu'au niveau 1.

#### Niveau 3 :

Ce niveau est le premier qui se valide obligatoirement en milieu naturel. De ce fait il implique d'avoir des connaissances en matière d'environnement (éco gestes en particulier) mais également en biologie.

#### Niveau4 :

La différence entre ce niveau et le niveau 3 est la même que celle présente entre les deux précédents niveaux. Pas de grandes nouveautés au niveau 4 mais par contre un approfondissement des connaissances et de la compréhension du milieu qui est nécessaire pour mieux pouvoir mettre en application les éco-gestes.

#### Initiateur entraîneur niveau 1et 2

Dans ce premier niveau d'encadrement la formation s'arrête seulement aux éco-gestes et à la protection de l'environnement

#### MEF1 (Moniteur Entraîneur Fédéral 1<sup>er</sup> degré)

Ici les connaissances demandées vont plus loin et en plus d'une bonne connaissance des éco-gestes, les connaissances sur la faune et la flore sont demandées mais seulement limitées à celles nécessaires pour l'animation d'une randonnée subaquatique.

#### MEF2

Dans ce niveau, il s'agit de non seulement d'avoir des connaissances mais également de savoir les enseigner.

## ***2.2 En pêche sous-marine***

Dans la mesure où les cursus sont en plein renouvellement, les éléments développés ici ne concernent pas les formations d'encadrants car je n'ai pas pu avoir accès aux cursus.

#### PSM1 (Pêcheur sous-marin niveau 1)

A ce niveau, il ne s'agit que d'une initiation à l'observation et à l'identification de la faune, la flore et des fonds. Ces identifications se font lors de l'apprentissage en mer avec prises de photos pour permettre une identification ultérieure.

#### PSM2:

Dès ce second niveau de nouveaux éléments apparaissent :

- marquage des prises,
- connaissance des espèces principales de poissons et des espèces interdites
- connaissance des éco-geste avec la signature de la "Charte du Pêcheur Sous-marin responsable"

### PSM3:

Le contenu de formation de ce dernier niveau enfin intègre l'identification et le respect du milieu avec application de la réglementation, une connaissance de tous les poissons et une pratique éco-responsable de la PSM.

D'autre part c'est à partir de ce niveau qu'est demandée une maîtrise de la topographie mais également des périodes de pêche en fonction des mœurs de la faune locale

Au vu de la progressivité de l'apprentissage des connaissances dans ces cursus, il est probable que celle-ci doive continuer lors des formations aux 3 niveaux d'encadrement.

## **2.3 Synthèse**

À partir de ces contenus, on peut voir que :

- En apnée du fait que comme cette discipline se développe principalement en milieu artificiel notamment pour les deux premiers niveaux, les connaissances en environnement ne sont réellement développées qu'à partir du niveau 3 et le gros du travail se trouve finalement au MEF1 et surtout au MEF2
- Pour la PSM la pratique nécessitant forcément des sorties en milieu naturel, l'apprentissage semble plus progressif. Dès le niveau 1 on trouve des objectifs de reconnaissance d'espèces et au niveau 3 nous avons une compréhension des milieux de pratique de l'activité.

## **3 Que peuvent apporter les formateurs de ces disciplines aux différentes formations du cursus de la commission d'environnement et biologie?**

Nous sommes en présence de deux disciplines qui nécessitent un bon contrôle de soi, de sa respiration, de ses mouvements parasites.

De ce fait un des apports de ces deux disciplines peut se faire à ce niveau ce qui aura pour effet de permettre une meilleure approche des êtres vivants, en particulier des espèces craintives.

Concernant la connaissance de l'environnement et du milieu, même si nos formations apportent des connaissances plus détaillées, reste cependant un mode d'approche particulier qu'il est intéressant de maîtriser pour l'observation de certains milieux et de certaines espèces.

Les pêcheurs sous-marins ont eux en complément de l'apnée une excellente connaissance des milieux et des espèces consommables. Par ailleurs ils utilisent diverses techniques d'approche des animaux dont l'enseignement pourrait nous être utile pour nous permettre de mieux observer les comportements.



## **4 Que peuvent apporter les formateurs bios aux différentes formations des cursus de plongée libre ?**

Après l'envoi d'un petit questionnaire à différents encadrants sur les pratiques et les attentes concernant les formations en environnement pour ces deux activités, les retours ont été bien différents :

- Les apnéistes ont bien répondu (une vingtaine de réponse)
- Très peu de pêcheurs ont pris la peine de répondre tant au niveau régional que national en majorité ce sont des apnéistes-pêcheurs qui ont ajouté un point PSM à leur réponse (3 réponses)

On peut en tirer malgré tout les éléments suivants :

- Il semble que la formation soit souhaitable dès le premier niveau et qu'elle soit progressive tout au long des cursus différents niveaux
- La formation des cadres, tout au moins en apnée est perçue comme insuffisante
- La participation d'un encadrant de la commission Environnement et Biologie est souhaitée dans la majorité des cas dans la mesure où il s'adapte bien évidemment à son public
- Les éléments qu'il doit apporter sont à la fois généralistes et ciblés sur certains points :
  - o Eco-gestes
  - o Ecosystèmes
  - o Règlementation
  - o Reproduction et biologie des espèces (pêcheurs en particulier)
  - o Connaissance du milieu marin (apnéistes principalement)

D'autre part au vu des cursus de formation les conclusions à tirer sont les suivantes :

- On peut constater que, dans les deux cas, l'apprentissage des éco-gestes est bien mis en place dans la formation, parfois bien tardivement cependant.
- Les apnéistes n'ont que très peu d'éléments avant le N3 et c'est principalement au MEF1 et surtout au MEF2 que les l'on trouve le plus d'apprentissages, en particulier au niveau de la reconnaissance des espèces
- Les pêcheurs ont une formation progressive sur l'environnement même si certains éléments clé semblent mis en place un peu tardivement

L'apport des encadrants de la commission peut ainsi se faire en plusieurs points :

- Sur les écosystèmes
- Sur certain élément de biologie particulier comme la reproduction.
- Sur la réglementation : les cursus PSM comportent quelques éléments sur les zones protégées et les espèces réglementées mais rien pour les apnéistes
- Formation des encadrants en leur donnant les outils pour la mise en place de leurs cours

Même si ce n'était pas l'objectif de ce mémoire et du questionnaire en raison de la parution au printemps 2012 du Hors-série n°7 de Subaqua "la randonnée subaquatique" on peut constater qu'aucun apnéistes n'a spontanément abordé la question de la randonnée subaquatique lors du questionnaire. Une question se pose alors : avant même de se demander si ils ont connaissance de ce document, est ce que les formateurs apnée sont sensibilisés à la cette discipline qui est finalement la liaison naturelle entre nos deux disciplines.

Ayant participé au stage régional commun des commissions environnement et biologie et apnée du comité interrégional Ile de France Picardie de 2007 sur la randonnée subaquatique, on avait pu voir un début de rapprochement au travers de cette discipline se faire entre nos deux activités. Il apparait que les 5 dernières années n'ont pas permis d'attendre la mise en place de connections entre nos deux disciplines envisagées alors. La parution du hors-série est probablement une bonne base qui va permettre la réalisation de ces liaisons.

## 5 Ce qui manque dans les formations ?

Comme on peut le constater, un écosystème est très peu abordé : la pleine eau. Or dans ces deux activités, c'est celui qui est visité en priorité, en particulier pour les apnéistes.

D'autre part globalement dans les formations tout est ciblé sur les espèces.

Ce qui fait qu'il manque à la fois des notions générales concernant les écosystèmes et globalement la vie sous l'eau.

Le volet éco-gestes est lui abordé de façon souvent partielle et seules les généralités sont abordées comme la gestion de l'eau, l'utilisation de savons biologiques, ... les aspects spécifiques aux activités ne sont pas assez abordés.

Une question se pose : comment faire pour que, tout en n'ayant qu'une action ponctuelle, la commission environnement et biologie subaquatiques puisse apporter ces éléments ?

Il semble tout d'abord évident que le public à cibler ne soit pas l'apnéistes ou le pêcheur sous-marin, mais l'encadrant. Au premier niveau d'encadrement, la pédagogie est souvent privilégiée en s'appuyant sur les connaissances théoriques du niveau de plongeur. Il semble donc plus logique que cette formation se passe aux niveaux supérieurs soit le MEF1 (tant apnée que PSM). De plus ce niveau étant un niveau de formateur de formateur, ces personnes formées pourront cibler par ce biais indirect un public large.

En ciblant ce niveau il apparait que tout en ayant un investissement pas trop important pour notre commission nous puissions arriver à cibler un large public.

Une intervention lors des formations de MEF2 est possible en complément.

Par ailleurs dans le questionnaire il a été évoqué par certains encadrants apnée un document du type de celui préparé pour les N4 techniques qui serait utile pour les encadrants. Cela peut être une formule de diffusion et d'uniformisation du niveau d'information donné aux pratiquants pour permettre de toucher un large public sans nécessiter d'alourdir les formations en ajoutant des heures en salles.

Une question qui se pose : quel est l'avis de la commission nationale sur ce point ?

## Conclusion

Les attentes des apnéistes sont comme nous avons pu le voir importantes et les actions des encadrants de la commission environnement et biologie subaquatique sont souvent souhaitées dans le cadre des formations. Il nous faut par contre bien faire attention à un point essentiel c'est que les incursions en profondeur en apnée sont plus courtes qu'en plongée et le message transmis doit tenir compte de ce paramètre essentiel.

Un document pourrait être un bon support pour les MEF1 et les MEF2, il s'agit du "Connaissance et respect du milieu marin MANUEL A L'USAGE DU GUIDE DE PALANQUEE" c'est une bonne base. Cependant comme je l'ai signalé plus haut, il y a une vraie spécificité lors de la pratique de l'apnée et il me semble que ce document nécessite une adaptation pour développer plus les espèces de surface et de pleine eau.

D'autre part le récent Hors-série n°7 de Subaqua apporte une autre source d'information au travers de la discipline qui fait le lien entre la bio et l'apnée : la randonnée subaquatique.

Ces deux documents sont encore récents et finalement une question se pose :

Est-ce qu'avec la prise de connaissance par les encadrants de ces deux sources d'informations les manques signalés vont être comblés ou est ce que la participation des membres de la commission environnement et biologie sera toujours souhaitée ?

De leur côté les pratiquants de la PSM ont du fait de la nature de leur discipline une très bonne connaissance du milieu et des espèces. Par ce biais un partage de leurs connaissances en particulier en ce qui concerne la connaissance et l'approche des "poissons" pourrait se révéler très formateur. D'autre part une autre forme de PSM peut être pratiquée en profitant de leur technique, celle qui se pratique de plus en plus actuellement, la photo sous-marine. On peut même noter que c'est une des bases de leur formation pour le premier niveau.

Cependant comme la montré la faible réponse aux questionnaires cette discipline semble ne pas souhaiter partager ses savoirs ce qui est une grosse perte pour les deux commissions.